

BIENVENUE A LA MAISON DE PARENTS FERDINAND FOCH !
L'équipe de la Maison de Parents est à vos côtés tout au long du séjour.

Pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions, voici quelques consignes à respecter

1. Horaires

- ✓ La maison est **ouverte** tous les jours de 9 h à 21 h. Au-delà de ces horaires, la Maison est accessible grâce au code qui vous sera remis lors de votre arrivée.
- ✓ Le **petit-déjeuner** est disponible de 8h30 à 10h.
- ✓ Pour le repos de tous, merci de libérer la **cuisine** à 22h.
- ✓ La **buanderie** est accessible tous les jours de 9 h à 19 h et le samedi jusqu'à 12 h.

2. Entretien à votre charge

LA CHAMBRE

- ✓ A votre arrivée, vous trouverez sur votre lit un kit (drap housse – housse de couette – taie d'oreiller et linge de toilette). Merci de faire votre lit et **d'assurer votre ménage** tout au long de votre séjour selon la fiche « **Consignes d'entretien** » se trouvant sur la porte de votre chambre.
- ✓ Le **changement de linge** a lieu tous les mercredis. Merci de ne pas enlever les protège-matelas.
- ✓ Un **état des lieux** est fait toutes les semaines pour les longs séjours.
- ✓ Merci de ne pas déplacer les meubles.
- ✓ Les chambres doivent être libérées pour **11h** le jour de votre départ.
- ✓ Il est interdit d'emporter **nourriture et boissons** (excepté bouteille d'eau) dans les chambres et dans le salon.

LA CUISINE

- ✓ Après le repas, veuillez nettoyer, **ranger la cuisine** et **vider le lave-vaisselle** lorsque nécessaire.
- ✓ **Sortir les poubelles** (local poubelle à l'extérieur, demander la clé à l'accueil).
- ✓ Pour stocker vos denrées, merci d'utiliser le **placard et le casier du réfrigérateur qui vous sont attribués**. Vous pouvez utiliser également le **réfrigérateur et le congélateur commun** en notant votre nom sur l'emballage du produit.
A votre départ merci de **vider et nettoyer les lieux de stockage utilisés**.

3. Clés

A chaque fois que vous quittez la Maison, n'oubliez pas de **déposer vos clés au tableau de l'accueil**

4. Informations complémentaires

- ✓ Nous vous rappelons que la Maison est un espace **non-fumeur** (déclenchement de l'alarme incendie).
- ✓ Une **tenue vestimentaire correcte** (tenue de ville) est exigée dans les parties communes.
- ✓ Les **visiteurs**, en nombre raisonnable, sont les **bienvenus** pendant les horaires d'ouverture. A leur arrivée, ils doivent s'annoncer à l'accueil.

- ✓ Vous devez vous absenter : si vous ne libérez pas la chambre, nous serons contraints de vous la facturer.
- ✓ Au moment du départ pour les résidents métropolitains, les **règlements sont à effectuer le matin**, du lundi au vendredi. Les résidents des DOM-TOM ou de pays autre que la France ainsi que les résidents pour une nuitée doivent régler à l'arrivée.
En cas de départ le week-end, merci de régler votre facture le vendredi.
La caution demandée à l'arrivée ne sera restituée qu'après l'état des lieux (ménage fait, draps et serviettes descendus à la buanderie et placard de cuisine + réfrigérateur vidés et nettoyés), la réception de l'attestation de soins et le règlement total de la facture.
Une retenue du montant de la facture non-réglée sera effectuée sur la caution et **une retenue de 30€** en cas de non-respect de ces autres obligations.
- ✓ Vous devez signaler toute **nuit d'absence** ou toute **présence supplémentaire**.

5. Wifi

Demander un ticket à l'accueil. Se connecter à « Hotspot La Maison de Parents », puis rentrer l'identifiant et le mot de passe figurant sur le ticket remis.
 Les résidents des studios disposent d'un autre accès dont le code sera remis à l'accueil.

6. Adhésion

Deux types d'adhésion. **Validité d'1 an** à partir de la date d'adhésion.

- ✓ **10€** Membre résident
 - **Une carte par adulte** résidant dans la Maison
 - Droit d'entrée annuel
 - Accès au **Wifi**, à la **buanderie** (lessive comprise)
 - Offre gratuite des **ateliers de bien-être** proposés.
- ✓ **40€** Membre adhérent
 - **Tous les avantages de la Carte résident** (cf plus haut)
 - Convocation à **l'Assemblée générale** de l'Association
 - **Invitation aux évènements** de l'Association

➤ **J'ai pris connaissance de la charte d'accueil de la Maison de Parents et m'engage à la respecter**

➤ **J'accepte le traitement de mes données personnelles :**

Conformément au règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ainsi qu'aux directives de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) votre consentement est nécessaire afin de collecter et traiter vos données personnelles dans un temps limité pour répondre aux contrôles de la Caisse Régionale Assurance Maladie Ile de de France (CRAMIF) et effectuer des statistiques et aussi les conserver à des fins de communication. Vous pouvez à tout moment demander à rectifier, effacer et sécuriser ces données

La Maison de Parents s'engage à préserver la confidentialité de vos données personnelles et à ne pas les diffuser à des tiers.

Pour plus d'informations, une charte de confidentialité est disponible.

Lu et approuvé	Lu et approuvé	Lu et approuvé	Lu et approuvé
Date	Date	Date	Date
Signature	Signature	Signature	Signature